

# CHAPITRE XX.—COMMERCE INTÉRIEUR ET PRIX

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
<b>Partie I.—Mouvement et commercialisation des denrées.....</b>	943	<b>ARTICLE SPÉCIAL: La Commission canadienne du blé et son rôle dans la vente des grains.....</b>	980
SECTION 1. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	944	SECTION 2. RÉGLEMENTATION DES PRIX ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES AUTRES QUE LES GRAINS.....	982
Sous-section 1. Commerce de gros.....	944	SECTION 3. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	988
Sous-section 2. Commerce de détail.....	945	SECTION 4. NORMES DE COMMERCE.....	990
Sous-section 3. Établissements de services.....	951	SECTION 5. AIDE À LA PETITE ENTREPRISE.....	991
SECTION 2. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	956	SECTION 6. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE.....	991
Sous-section 1. Commerce des grains.....	956	SECTION 7. SUBVENTIONS ET PRIMES AU CHARBON.....	993
Sous-section 2. Ventes de bétail.....	962	SECTION 8. RÉGIE ET VENTE DES ALCOOLS.....	994
SECTION 3. ENTREPOSAGE ORDINAIRE ET FRIGORIFIQUE.....	964	<b>Partie III.—Faillites.....</b>	995
Sous-section 1. Entrepôts de grains autorisés.....	965	SECTION 1. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLIS.....	996
Sous-section 2. Entreposage frigorifique des vivres.....	966	SECTION 2. STATISTIQUE DES FAILLITES ET DES LIQUIDATIONS D'APRÈS LA DOCUMENTATION OFFICIELLE.....	997
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et de ses dérivés.....	970	<b>Partie IV.—Prix.....</b>	1000
Sous-section 4. Entreposage général.....	970	SECTION 1. INDICES DES PRIX DE GROS.....	1000
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins.....	971	SECTION 2. INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION.....	1005
SECTION 4. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES.....	973	SECTION 3. INDICES DES COURS DES VALEURS MOBILIÈRES.....	1011
SECTION 5. COMMERCE INTERPROVINCIAL.....	976		
<b>Partie II.—Aide et réglementation officielles relatives au commerce intérieur.....</b>	979		
SECTION 1. RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ET DE LA VENTE DES GRAINS.....	979		
ARTICLE SPÉCIAL: La Commission canadienne des grains.....	979		

NOTA.—On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

## PARTIE I.—MOUVEMENT ET COMMERCIALISATION DES DENRÉES

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'entreposage, de distribution et de vente telle que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les établissements financiers, etc. Au sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris les divertissements (théâtres, sports, etc.). Seuls quelques aspects de ce vaste domaine sont étudiés ici, et partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.